

NOUVELLES DU MOUVEMENT OUVRIER ET DE L'INTERNATIONALE

Etats-Unis

Le Congrès National du C. I. O.

Le trait saillant du Congrès national du C.I.O. qui s'est tenu au début de novembre a été sa position ferme contre la politique gouvernementale de stabilisation des salaires. Le Congrès a repoussé toute suggestion relative à un engagement de « ne pas faire grève » et annoncé qu'à moins que le gouvernement institue également un contrôle rigide des prix et des profits, le C.I.O. refuserait d'adhérer au blocage des salaires. Le C.I.O. a invité toutes ses organisations affiliées à obtenir des salaires aussi élevés que possible dans les négociations avec les patrons, indépendamment des limites établies par la formule gouvernementale et de débattre alors la question avec la Commission de stabilisation des salaires.

Le Congrès a également adopté une résolution sur les droits civiques reconnaissant qu'il existe encore dans les syndicats une discrimination à l'égard des travailleurs de couleur et appelant ses organisations à combattre cette discrimination dans leurs localités en faisant inclure une clause antidiscriminatoire dans tous les contrats. Dans son rapport, le président du C.I.O., Murray, a déclaré que depuis que la loi anti-ouvrière Taft-Hartley avait été adoptée, en 1947, le mouvement syndical américain qui compte environ quinze millions de membres, ne s'est numériquement pas développé. Bien que de nouveaux syndicats aient été constitués, d'anciens membres ont été perdus.

La difficulté principale réside dans les Etats du sud, qui s'industrialisent et sont encore considérablement inorganisés. De nombreuses sociétés déplacent leurs usines dans le sud pour y profiter des salaires et des conditions de travail inférieurs. Les dirigeants du C.I.O. ont dû reconnaître que s'ils n'obtiennent pas le soutien des ouvriers noirs dans le sud, ils n'auront pas plus de succès que par le passé dans leurs campagnes de recrute-

ment. C'est ce facteur, en liaison avec l'insistance croissante des adhérents négres pour qu'une action soit entreprise, qui est apparemment responsable de la décision du Congrès d'intervenir plus vigoureusement contre la discrimination.

Bien qu'appuyant fortement la politique étrangère de Washington et faisant écho aux condamnations du « communisme » lancées par le State Department, le Congrès a condamné à la fois la loi scélérate Smith et les sentences prononcées en vertu de cette loi, de la loi Mc Carran et autres instruments servant à faire « la chasse aux sorcières », contre les dirigeants du Parti communiste. On a souligné que le programme de loyalisme de l'Administration dirigé autrefois contre les ouvriers avancés, est employé maintenant contre des ouvriers en grève et devient une menace sérieuse aux droits syndicaux.

LES NEGOCIATIONS DE SALAIRES DANS L'ACIER

L'opposition vigoureuse du Congrès du C.I.O. au blocage gouvernemental des salaires était une préparation aux négociations pour un nouveau contrat entre le syndicat C.I.O. des ouvriers des aciéries et l'U.S. Steel Corporation, qui s'ouvrirent le 27 novembre. Tout le mouvement ouvrier avait son attention portée sur ces négociations qui mettront à l'épreuve la formule de blocage des salaires actuellement imposée par la Commission gouvernementale de stabilisation des salaires.

Les ouvriers se sont déjà livrés à de nombreuses grèves locales et arrêts de travail pour faire pression dans la campagne pour rompre le blocage des salaires. Le coût de la vie qui s'élève, les augmentations de loyers et les impôts plus lourds rendent les ouvriers plus déterminés à obtenir des augmentations de salaires appréciables.